PAPERJAM

PICTURE REPORT

Le CEC Luxembourg a fêté ses 30 ans

Écrit par Paperjam.lu
Publié à 11:07 • Édité à 12:09

Partager

30 ans du CEC – 03.06.2021 (Photo: Romain Gamba/Maison Moderne)

1 / 28

Le Centre Européen des Consommateurs de Luxembourg a 30 ans cette année. Retour en images sur la cérémonie qui a eu lieu ce jeudi 3 juin à l'Abbaye de Neumünster.

«30 ans à vos côtés». C'est avec ce slogan qu'a été présentée la cérémonie de célébration des 30 ans du Centre Européen des Consommateurs (CEC-GIE) de Luxembourg, jeudi 3 juin, à l'Abbaye de Neumünster. Une cérémonie qui s'est tenue en présence de Paulette Lenert (LSAP), ministre de la Santé, mais également ministre de la Protection des consommateurs, Karin Basenach , directrice du CEC Luxembourg, et Didier Reynders, commissaire européen à la Justice.

(Photos: Romain Gamba/Maison Moderne)

Centre Européen des Consommateurs | CEC Luxembourg | Karin Basenach | Paulette Lenert | LSAP | Didier Reynders | Hugo Silvério Da Costa

30 ANS D'ACTION

Le CEC Luxembourg reste le premier bouclier des consommateurs

PAPERJAM

Écrit par Jérémy Zabatta
Publié à 06:00 • Édité à 08:22

Partager

A l'occasion du 30 e anniversaire de l'existence du CEC Luxembourg, la ministre de la Protection des consommateurs, Paulette Lenert, et le commissaire européen à la Justice, Didier Reynders, ont eu un échange sur les dossiers d'actualité en matière de protection des consommateurs. (Photo: SIP/Julien Warnand)

Écoutez cet article
0:00 / 6:22 1X

À l'occasion des 30 ans du CEC Luxembourg, Paulette Lenert (LSAP) a rappelé le travail effectué avec son ministère de la Protection des consommateurs. Karin Basenach, sa directrice, a défini un nouvel objectif: gagner en visibilité pour mieux se faire connaître, notamment des jeunes, qui seront les consommateurs de demain.

Peut-être faut-il le rappeler, mais Paulette Lenert (LSAP) est aussi ministre de la Protection des consommateurs. Un ministère qui a continué son travail malgré la pandémie.

Il ne faut pas croire que la ministre a délaissé le ministère situé au 271 route d'Arlon. La pandémie a également mis à mal les droits des consommateurs au Luxembourg et en Europe. Que ce soit pour se déplacer afin d'aller consommer en dehors de son pays de résidence, ou encore face à des annulations de voyage.

Paulette Lenert a eu fort à faire avec son ministère de la Santé sur l'année écoulée, mais elle assure avoir, avec ses équipes, «fait le job» au sein du ministère de la Protection des consommateurs. «Nous avons réussi à avancer sur plusieurs dossiers, et pratiquement l'ensemble du programme gouvernemental a été mis en œuvre sur les sujets en lien avec la protection du consommateur», a assuré la ministre. «Nous avons débloqué des dossiers en attente depuis des années. Le projet de loi pour un recours collectif est déposé, et l'on attend l'avis du Conseil d'État et des différentes chambres professionnelles dans l'espoir de le voir débattu à la Chambre d'ici la fin de l'année. On a mis en œuvre le Nutri-Score. Puis, nous avons amélioré la sécurité alimentaire en mettant en place une administration unique regroupant les vétérinaires et les inspecteurs de la santé. Le tout avec le principe 'de la fourche à la fourchette' afin de garantir une qualité et une sécurité alimentaire au consommateur. Un projet entièrement élaboré pendant la pandémie», a précisé Paulette Lenert, à l'occasion du 30e anniversaire du Centre européen des consommateurs Luxembourg (CEC Luxembourg).

Donner de la visibilité au CEC Luxembourg

Soutenu financièrement par la Commission européenne, le ministère de la Protection des consommateurs et l'Union luxembourgeoise des consommateurs (ULC), le CEC a vu ses chiffres exploser avec la pandémie. «4.800 dossiers ont été traités l'année dernière, soit 50% de plus qu'en 2019», a souligné Karin Basenach , directrice du CEC. Ce qui met un peu plus en lumière encore son rôle de premier bouclier des consommateurs.

«Le CEC Luxembourg traite 20 fois plus de dossiers par habitant que le CEC en France», a ajouté la ministre, voulant insister sur le travail de cette structure et sur le caractère ouvert et transfrontalier de la population.

La majeure partie des dossiers concernent des litiges avec le consommateur dans le secteur de la construction, les arnaques et les achats en ligne, ou encore le secteur du voyage.

Seule ombre au tableau, le manque de visibilité du CEC Luxembourg auprès des habitants. «C'est notre défi à venir. Nous devons réfléchir à plus de visibilité, à mieux toucher la population, et surtout les jeunes, qui ne nous connaissent pas et qui sont les consommateurs de demain. Nous avons les canaux digitaux traditionnels, un site internet et les réseaux sociaux, mais nous devons aller encore plus loin», a indiqué Karin Basenach.

«Le CEC Luxembourg a les moyens nécessaires, et si l'on constate qu'il faut des moyens supplémentaires, alors ce sera aussi à nous d'apporter un soutien accru. Travailler sur la communication est une des priorités du ministère. Le but est d'informer afin d'avoir un consommateur mieux informé, car il vaut mieux prévenir que guérir, chose qui vaut d'ailleurs dans le domaine de la santé. Un des axes de travail est de mettre en lumière des services qui existent déjà, comme le CEC Luxembourg, et peut-être de retravailler au niveau de la communication. Si l'on veut s'adresser aux jeunes, cela ne va pas forcément passer par des brochures. C'est un défi que nous avons, le CEC Luxembourg est un service précieux dont les consommateurs sont contents. Encore faut-il le faire connaître», a ajouté la ministre.

Amélioration au niveau européen

Également présent, Didier Reynders, commissaire européen à la Justice, s'est félicité du travail de la Commission pour renforcer l'arsenal législatif, mais encore faut-il bien l'appliquer et l'utiliser, et surtout le transposer dans l'ensemble des pays de l'Union.

Si l'Europe dispose, sur le papier, d'un large éventail législatif pour protéger le consommateur, la réalité est parfois tout autre. Le scandale du dieselgate et l'impossibilité d'une action judiciaire collective au niveau européen ont montré les limites de l'arsenal européen pour protéger le consommateur. Entre-temps, en novembre dernier, le Parlement européen a adopté son nouvel agenda en matière de protection du consommateur. On y retrouve une directive européenne de «class action» que les États membres doivent transposer dans les deux années à venir.

«Depuis son existence, le réseau CEC a traité plus de 50.000 dossiers, et plus de 4 millions d'euros récupérés par les consommateurs. Le cadre légal européen doit apporter de la confiance au consommateur. Ce dernier dépense l'équivalent de 54% du PIB dans des produits de l'Union européenne», a souligné le commissaire européen, avant d'ajouter: «Ce n'est pas parce que la crise est majeure qu'il faut dégrader les droits des consommateurs.»

Didier Reynders a rappelé avoir mis en place, avec la Commission européenne, un nouvel agenda du consommateur en novembre dernier. On y retrouve notamment la possibilité de mener un recours collectif au niveau européen. «Effectivement, auparavant, le consommateur était seul face à une grande entreprise, comme une compagnie aérienne. Et le consommateur pouvait rapidement abandonner. Désormais, les choses seront équilibrées lorsqu'il y aura un million de consommateurs qui seront regroupés face à une entreprise», a argumenté Didier Reynders.

Le nouvel agenda doit également dépoussiérer certaines lois, notamment sur le commerce en ligne, et par exemple les problèmes de blocage géographique. Le commissaire européen souhaite également accorder plus d'importance à l'éducation des jeunes à la consommation, là encore dans un objectif de prévention. D'ailleurs, il a rappelé que 188 millions d'euros seront alloués au financement de l'éducation des jeunes consommateurs en Europe.

CEC Luxembourg | Paulette Lenerts | Didier Reynders | Karin Basenach | LSAP

NATIONAL - GEIMPFT, GEHEELT ODER GETEST

Méi einfach duerch Europa reese mam Covid-Check

Vum Lynn Cruchten (Télé) | Update: 03.06.2021 20:05

Prezisiounen iwwer den EU-Certificat vum Paulette Lenert an dem EU-Justizkommissär Didier Reynders.

Wie geimpft, getest oder vun enger Coronainfektioun geheelt ass, soll deemnächst vun engem **europäesche Covid-Certificat** profitéieren, fir och méi einfach nees an Europa **reesen** ze kënnen. Hei ass Lëtzebuerg mat sengem Covid-Check prett, fir dësen europäesche Certificat auszestellen. Den EU-Justizkommissär **Didier Reynders** huet am Kader vu senger Visitt zu Lëtzebuerg fir den 30. Anniversaire vum Europäesche Konsumenten-Zenter zesumme mat der Gesondheetsministesch Prezisiounen iwwert den EU-Certificat ginn.

Vum 1. Juli un ass et an all EU-Memberstaat gesetzlech obligatoresch, dass d'Bierger e Covid-Certificat kënnen ufroen, sief et an digitaler Form oder op Pabeier. Dëse Certificat gëtt un, ob een no enger Coronavirusinfektioun geheelt ass, scho geimpft oder rezent negativ op de Virus getest gouf. D'EU-Kommiosun huet zesumme mat de Memberstaate getest, wéi ee sou e Certificat kann op d'Been stellen, fir dass och eng Kontroll méiglech ass. Fir Fälschungen z'evitéieren, ginn et individuell QR-Coden. 22 EU-Memberstaaten, dorënner och Lëtzebuerg, hu scho getest, wéi dës kënne verifiéiert ginn. Et gouf nach emol präziséiert, dass e Blutttest op Antikierper aktuell net valabel ass, fir als geheelt ze gëllen.

"*Et waren Diskussiounen am Parlament, ob een déi serologesch Tester soll consideréieren oder net. Do sinn d'Experte sech net eens ginn zu dësem Zäitpunkt. Dat kann nach spéider kommen, da kënne mer dat adaptéieren. Stand haut ass et de PCR-Test, och net de Schnelltest, mee de positive PCR-Test, deen ausschlaggebend ass fir de Constat vun der Covid-Krankheet an hannendrun natierlech dann de Constat vun der Heelung.*", esou d'Paulette Lenert.

Zënter e Mëttwoch stelle scho 7 EU-Memberlänner, dorënner zum Beispill Däitschland, Kroatien a Griicheland den EU-Covid-Certificat aus. Zu Lëtzebuerg funktionéiert jo am Prinzip vum 13. Juni un de Covidcheck.lu, deen als Grondlag fir den EU-Certificat déngt.

"*Eise Covid-Check, dat ass den Check vun deenen dote Certificaten an dat wäert déi Technologie sinn, déi herno wäert halt och erlaben, iwwert d'Grenzen eraus unerkannt ze ginn.*"

De Covid-Certificat erlaabt et engem also -virleefeg bannent der EU- nees ouni Quarantän-Flicht ze verreesen, et sief, et handelt sech ëm eng donkelrout Zon, wou et also nach vill Coronainfektioune ginn oder méi uerg Varianten am Ëmlaf sinn.

Wann een als Famill verreest an d'Eltere geimpft sinn, mussen d'Kanner och net a Quarantän. Méi jonk Kanner sollen och vu PCR- oder Schnelltester verschount bleiwen. Den Ament gëllt dat fir Kanner ënner 6 Joer, déi keen Test musse maachen, den Alter kéint awer nach eropgesat ginn.

Den Didier Reynders sot nach, dass een a Verhandlunge wier, fir datt den EU-Covid-Certificat och an Drëtt-Staaten unerkannt gëtt. An ëmgedréint, datt och bewise geimpfte Bierger aus anere Kontinenter gläich nees dierfen an Europa reesen.

Wann d'Pandemie eriwwer ass, soll natierlech och de Covid-Certificat nees fir Deplacementer an

POLITICS & INSTITUTIONS - INSTITUTIONS

PICTURE REPORT

The CEC blows out 30 candles

Written by Paperjam.lu
Published on 04.06.2021

30 years of the CEC – 03.06.2021 (Photo: Romain Gamba/Maison Moderne)

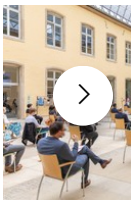

The European Consumer Centre of Luxembourg is 30 years old this year. A look back at the ceremony that took place on Thursday, 3 June at Neumünster Abbey.

“30 years by your side”. With this slogan, the ceremony to celebrate the 30th anniversary of the European Consumer Centre (CEC-GIE) of Luxembourg was presented on Thursday 3 June at Neumünster Abbey.

The ceremony was attended by Paulette Lenert (LSAP), minister of health and consumer protection, Karin Basenach, director of the ECC Luxembourg, and Didier Reynders, European Commissioner for Justice.

(Photos: Romain Gamba/Maison Moderne)